DLP 22-6-64 31080

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 4 BULLETIN N° 45 de JUIN 1964 le 19 Juin 1964

VIGNE

AVERTISSEMENT

Mildiou : En raison de l'apparition de quelques taches et de la persistance d'une tendance orageuse, il convient de renouveler la protection sur la totalité du vignoble champenois.

INFORMATION

Oïdium : Incorporer un soufre mouillable à la bouillie antimildiou.

GRANDE CULTURE.

AVERTISSEMENT

Mildiou de la pomme de terre.

A reception de cet avis, il est conseillé :
- de renouveler la protection des cultures intéressées par l'avis du 10 Juin c'est-à-dire ayant reçu de fortes précipitations orageuses ou situées en secteurs très favorables à la maladie : bas-fonds humides, proximité de bois.
- d'effectuer un traitement dans toutes les cultures de variétés sensibles situées dans le département de l'Aisne, au nord d'une ligne Chauny - Rozoy-sur-Serre.

  Compte-tenu de l'importance de la végétation, il importe de mouiller le feuillage abondamment et sous forte pression.

INFORMATION

Doryphore de la pomme de terre.

Quelques interventions peuvent se justifier, particulièrement pour les cultures situées à proximité des agglomérations ; exécuter les traitements avant que des dommages notables soient occasionnés au feuillage.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

L'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P102